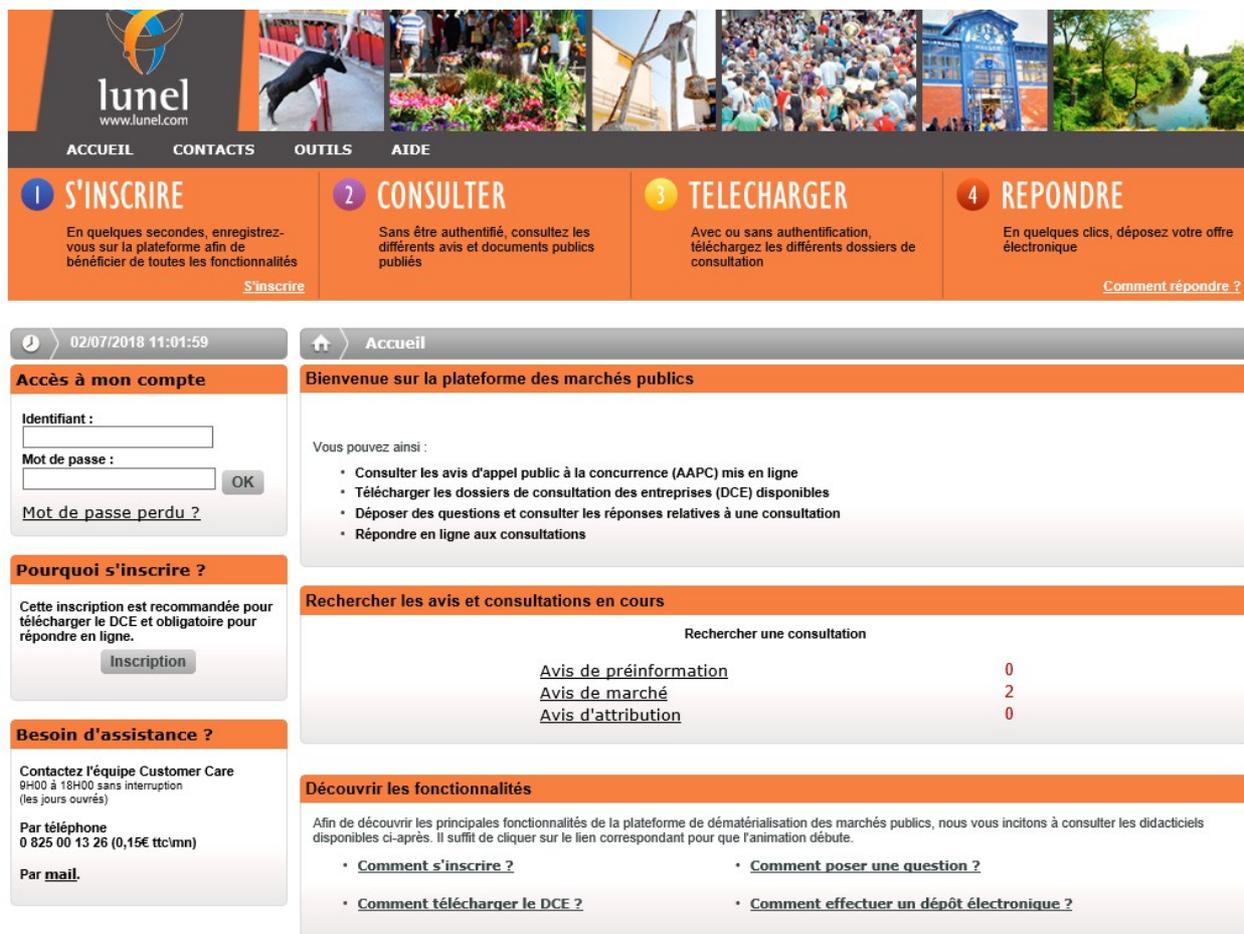


INFORMATION A L'ATTENTION DES OPERATEURS ECONOMIQUES QUI SOUMISSIONNENT A DES MARCHES PUBLICS

LES NOUVELLES OBLIGATIONS DE DEMATERIALISATION EN MARCHES PUBLICS

A compter du 1er octobre 2018, pour les marchés d'un montant supérieur à **25 000 € HT**, toutes les offres transmises par les opérateurs économiques souhaitant répondre à une consultation devront l'être **sous forme dématérialisée**.

Les offres devront être déposées de façon électronique sur le profil acheteur de la Ville de Lunel à l'adresse suivante : <https://okmarches-lunel.omnikles.com>



The screenshot shows the homepage of the Lunel public procurement platform. At the top, there is a navigation bar with the Lunel logo and the website address. Below this, there are four main steps: 1. S'INSCRIRE (Register), 2. CONSULTER (Consult), 3. TELECHARGER (Download), and 4. REPONDRE (Respond). Each step includes a brief description of the action and a link to the corresponding page.

Below the navigation bar, there is a section for user access. On the left, there is a form for logging in with fields for 'Identifiant' and 'Mot de passe', and a 'Mot de passe perdu ?' link. On the right, there is a 'Bienvenue sur la plateforme des marchés publics' section with a list of actions: 'Consulter les avis d'appel public à la concurrence (AAPC) mis en ligne', 'Télécharger les dossiers de consultation des entreprises (DCE) disponibles', 'Déposer des questions et consulter les réponses relatives à une consultation', and 'Répondre en ligne aux consultations'.

Below the login section, there is a 'Rechercher les avis et consultations en cours' section with a search bar and a table showing the number of consultations in progress:

Rechercher une consultation	
Avis de préinformation	0
Avis de marché	2
Avis d'attribution	0

At the bottom, there is a 'Découvrir les fonctionnalités' section with a list of links: 'Comment s'inscrire ?', 'Comment poser une question ?', 'Comment télécharger le DCE ?', and 'Comment effectuer un dépôt électronique ?'.

Sur la page d'accueil de la plateforme de dématérialisation, la rubrique « *Découvrir les fonctionnalités* » permet de répondre à toutes les questions relatives à l'inscription sur la plateforme, au téléchargement d'un DCE ou encore aux modalités de dépôt électronique des offres.

En cliquant sur « *Comment effectuer un dépôt électronique ?* » un didacticiel apparaît :

Didacticiel

Effectuer un dépôt électronique

Comment effectuer un dépôt électronique ?

Signature individuelle de documents

Etape 1 : Définition de l'emplacement du fichier à signer

Emplacement du document à signer:

Etape 2 : Sélection du certificat et signature de document

Sélectionnez le certificat numérique avec lequel vous souhaitez signer le document puis cliquez sur "Signer le fichier".

A l'issue de la signature, un message d'information vous indique l'emplacement du fichier et ce message est associé à la signature.

Les 2 fichiers devront être intégrés dans votre enveloppe de réponse afin de permettre au pouvoir adjudicateur de vérifier la validité de la signature électronique.

Certificat:

Préparation de la réponse

Signer individuellement les documents avec ""Signer un document""

Etape 1 Etape 2 Etape 3 Etape 4 Etape 5 Support technique

Afin de signer leur offre, les opérateurs économiques devront acquérir un certificat électronique de signature auprès de l'opérateur de leur choix.

Il est précisé que les offres électroniques sont transmises dans des conditions qui permettent d'authentifier la signature du candidat.

Chaque pièce pour laquelle une signature est exigée doit faire l'objet d'une signature électronique individuelle et conforme au format XAdES, CAdES ou PAdES. Le candidat est libre d'utiliser le certificat de son choix si celui-ci est conforme aux obligations minimales résultant du eIDAS (arrêté du 12 avril 2018 relatif à la signature électronique dans la commande publique et abrogeant l'arrêté du 15 juin 2012 relatif à la signature électronique dans les marchés publics).

Pour toute question ou difficulté, les opérateurs économiques peuvent contacter :

- la *hotline* de la plateforme de dématérialisation des marchés publics de la Ville de Lunel au numéro suivant : **0 825 00 13 26 (0,15 € TTC /min)**,
- le service marchés publics de la Ville à l'adresse e-mail suivante : marchespublics@ville-lunel.fr.